

Génération Creil

Ronds points, dos d'âne : ATTENTION DANGER !

C'est le dos d'âne de trop !

Il fait en effet parler de lui le ralentisseur installé rue de la République voici quelques semaines dans la précipitation : trop haut (sans doute au-delà des 10 cm réglementaires) et mal signalé, ce « gendarme couché », censé casser la vitesse, casse surtout les bas-de-caisse et amortisseurs de nos très chères voitures.

L'objectif du maire sortant est-il de faire de Creil le contre-modèle absolu en matière d'aménagement urbain ? Petit inventaire non exhaustif des absurdités de ces 5 dernières années en la matière :

- les fameux ronds-points à 2 millions d'euros qui n'ont aucun sens et qui provoquent le rire ou l'ire des automobilistes selon qu'ils donnent lieu à des situations cocasses ou à des accrochages ;
- le dangereux dos d'âne installé devant la magnifique « piscine olympique » à 10 millions d'euros ;
- la mise en double sens de la rue Jules Uhry avec une interdiction de tourner à gauche vers la gare routière... suivie d'une autorisation... suivie de nouveau d'une interdiction, ce qui ajoute de la confusion dans un secteur déjà très encombré ;
- une régulation insensée des feux tricolores, notamment au niveau de la rue Gambetta, qui crée des bouchons énormes à certaines heures ;
- la mise en place de couloirs de bus aux rebords dangereux pour les automobilistes et les cyclistes ;
- la mise en place des nouveaux arrêts et horaires de bus, approuvée par le maire sortant mais qui rencontre l'opposition d'un grand nombre d'usagers.



Ces exemples, parmi bien d'autres, démontrent avec éclat que la politique de voirie et d'aménagement urbain ne peut pas être qu'une affaire de spécialistes ou techniciens.

Parce que la voirie est l'espace le plus partagé qui soit : y circulent et cheminent les piétons, les personnes à mobilité réduite, les enfants, les parents avec poussette, les cyclistes, les rollers, les deux-roues motorisés, les voitures, les transports collectifs, ... son aménagement doit être l'affaire de tous !

Si vous me faites confiance, je m'engage à revoir avec toutes les personnes concernées (les usagers, les associations de cyclistes, les associations de personnes handicapées, les commerçants, les gestionnaires de parcs immobiliers, les associations de consommateurs, ...) l'ensemble du plan de circulation de la ville et, plus largement, l'environnement urbain en tenant compte de cette mixité d'usage.

Rendez-vous sur notre site
GENERATIONCREIL.FR pour
découvrir l'ensemble de
notre programme.